



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

L'EXPERTISE TECHNIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Depuis sa création en 2014 par le département, Meurthe-et-Moselle Développement (MMD 54) a connu une belle évolution. Pensée comme un outil de solidarité et de proximité avec les communes et les intercommunalités, MMD 54 a développé des partenariats efficaces et a su concrétiser ses ambitions.

Avec une équipe engagée, passée de 3 à 13 personnes à temps plein et disposant d'une expertise appréciée et reconnue, l'agence agit au quotidien pour accompagner ses adhérents dans leur besoin d'ingénierie technique au service de leurs projets.

Ce rapport annuel permet de mesurer l'importance de son activité dans tous les domaines d'action et de prouver que cette dernière répond bien aux besoins tels qu'ils avaient été identifiés.

L'évolution permanente de ces besoins nous conduira au cours de cette année 2022 à élaborer un nouveau projet d'agence afin de préciser la feuille de route pour le mandat à venir. Cette démarche concertée tiendra compte des contraintes financières partagées par tous et des mutualisations les plus pertinentes dans l'intérêt de toutes les collectivités qui font confiance à MMD 54.

**André Corzani**

*Président de MMD 54*



# LES INSTANCES DE GOUVERNANCE



## NOUVELLE PRÉSIDENTE ET RENOUELEMENT DU COLLÈGE DES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX :

Suite aux élections départementales, 2021 a vu le renouvellement du second collège des élus siégeant dans les instances de gouvernance.

L'Assemblée départementale a ainsi désigné, en session, les 10 conseillers départementaux composant le Conseil d'administration. Parmi les 10 élus des collectivités qui avaient été élus en 2020, deux sièges ont en outre été renouvelés lors de l'Assemblée générale du 17 décembre 2021.

Nouveauté de cette nouvelle mandature : la Présidente Khirouni a délégué, par arrêté du 12 octobre 2021, la présidence de MMD 54 à son Vice-président en charge de l'aménagement. Monsieur André Corzani, Conseiller départemental du canton de Briey et Maire de Jœuf est donc le nouveau Président de MMD 54.

Les élections départementales ont également eu un impact sur la composition du Comité de contrôle analogue, avec notamment la désignation d'un nouveau Président en la personne de Monsieur Bruno Trombini, Conseiller départemental sur le canton de Villerupt.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2021 :**

le **11 mars 2021** pour voter le compte administratif, le rapport d'activité 2020 ainsi que le budget 2021 ;

le **25 octobre 2021** pour mettre en place la nouvelle gouvernance, initier la démarche de projet d'agence pour préciser la trajectoire sur 2022-2027 et prendre plusieurs décisions relatives à la gestion des ressources humaines.

### COMITÉ DE CONTRÔLE ANALOGUE

**Organe de contrôle opérationnel, le comité de contrôle analogue surveille les moyens mobilisés pour répondre aux sollicitations des membres et suit la cohérence des niveaux des facturations.**

Renouvelé pour moitié de ses membres en 2021, le comité s'est réuni le **15 novembre pour désigner un nouveau Président** et suivre l'activité opérationnelle et les flux financiers.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**L'Assemblée générale s'est tenue le 17 décembre à l'Hôtel du département.**

53 élus y ont participé, prenant acte du bilan de l'activité, notamment au travers de témoignages d'élus.

Lors de cette séance, deux nouveaux représentants de collectivité ont été élus pour siéger au CA : Philippe Voinson et Véronique Del Fabbro.

Par ailleurs, une démarche d'élaboration de projet d'agence a été impulsée grâce à la présentation d'une vidéo donnant la parole à l'équipe et à la tenue de groupes de travail permettant aux élus de s'exprimer sur les évolutions de MMD 54.

## UN NOUVEAU PRÉSIDENT



Maire de Jœuf depuis 1997, Conseiller départemental du canton de Briey désigné par la présidente du Conseil départemental de Meurthe et Moselle à la tête de l'Agence.

**André Corzani, Président**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### COLLÈGE 1 :

##### LES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

**Anthony CAPS,**  
Conseiller départemental du canton de Seille et Meurthe

**Sylvain MARIETTE,**  
Conseiller départemental du canton de Nancy 1

**Émilien MARTIN TRIFFANDIER,**  
Conseiller départemental du canton de Toul

**Barbara THIRION,**  
Conseillère départementale du canton de Meine au Saintois

**Audrey BARDOT,**  
Conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons

**Caroline FIAT,**  
Conseillère départementale du canton de Jarny

**Michel MARCHAL,**  
Conseiller départemental du canton de Baccarat

**Thibaut BAZIN,**  
Conseiller départemental du canton de Lunéville 2

**Christopher VARIN,**  
Conseiller départemental du canton de Lunéville 1

**Anthony PERRIN,**  
Conseiller départemental du canton de Nancy 2

#### COLLÈGE 2 :

##### LES ÉLUS COMMUNAUX ET/OU INTERCOMMUNAUX

**Véronique DEL FABBRO,**  
Maire de la commune d'Hudiviller

**Jérôme KLEIN,**  
Président de la Communauté de communes du Pays-du-Sainctois

**Philippe VOINSON,**  
Maire de la commune de Bouxières-aux-Chênes

**René CAILLOUX,**  
Maire de la commune d'Arnaville

**Céline BAUDON,**  
Conseillère municipale de la commune de Sexey-aux-Forges

**Noël GUERARD,**  
Maire de la commune de Lesménils

**Daniel BILLIOTTE,**  
1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Vigneulles

**André BERG,**  
Maire de la commune d'Anoux

**Claude LAURENT,**  
Vice-président de la Communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais

**Olivier MARTET,**  
Maire de la commune de Blainville-sur-l'Eau

### COMITÉ DE CONTRÔLE ANALOGUE

**Bruno TROMBINI,**  
Président, conseiller départemental canton de Villerupt,

**Nathalie ENGEL,**  
Conseillère départementale, canton de Laxou

**Pascal SCHNEIDER,**  
Conseiller départemental, canton de Neuves-Maisons

**Christophe SONREL,**  
Maire de Damelevières

**Marie Claire DONNEN,**  
1<sup>ère</sup> adjointe commune d'Olley

**Claude THOMAS,**  
Maire d'Eulmont et Président de la communauté de communes Seille et Grand Couronné

### UN PROJET D'AGENCE POURQUOI FAIRE ?

A travers ses interventions, MMD 54 constate que le contexte dans lequel les collectivités agissent est en perpétuel mouvement. Pour être justement positionnée et répondre avec pertinence aux besoins d'ingénierie, la structure doit donc s'adapter. C'est pourquoi les nouveaux élus en responsabilité ont acté lors du Conseil d'administration du 25 octobre 2021 la nécessité de préciser la feuille de route de l'agence pour les années à venir, afin de guider sa structuration et, si nécessaire, actualiser son offre de service.

La construction de ce projet d'agence a fait l'objet de premiers échanges avec les élus lors de l'assemblée générale de fin d'année et doit se poursuivre en 2022 grâce à des temps de concertation plus ciblés avec les collectivités membres. Après validation par le CA, il fera ensuite l'objet d'une large information auprès des adhérents.

# LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

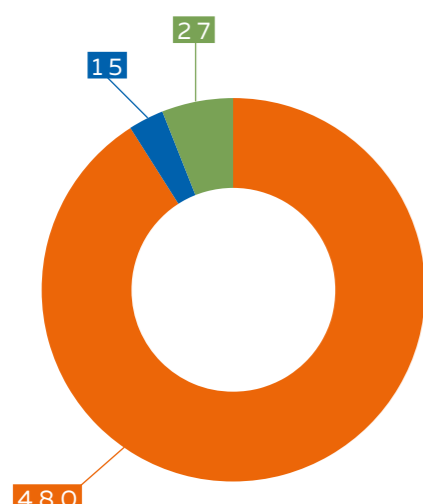
L'activité de 2021 a été intense dans tous les domaines d'interventions de l'agence, illustrant le début du mandat municipal et la dynamique de relance et de programmation de projets des collectivités.

L'équipe, forte de l'arrivée de deux nouveaux agents, a ainsi fait preuve d'un haut niveau de mobilisation pour répondre aux demandes de conseils et d'accompagnements.

## LES ADHÉSIONS



### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉ



SYNDICATS

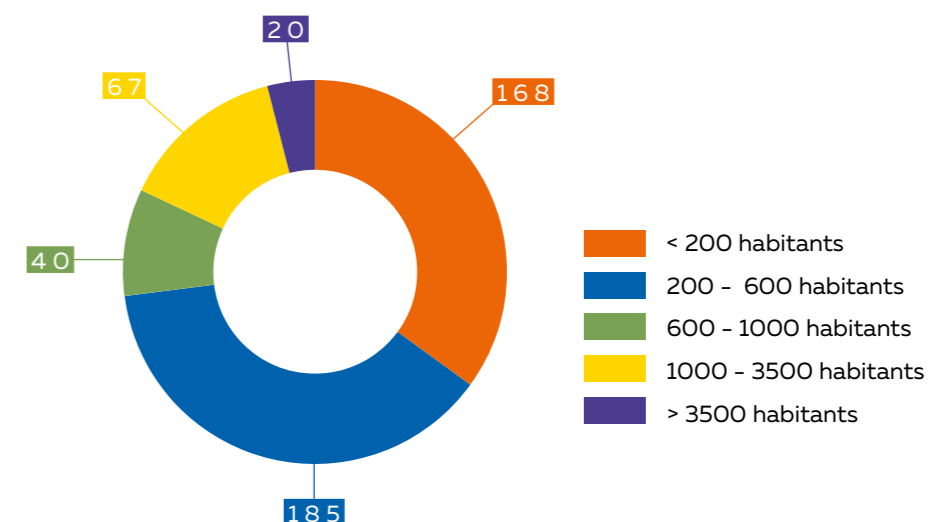
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

COMMUNES

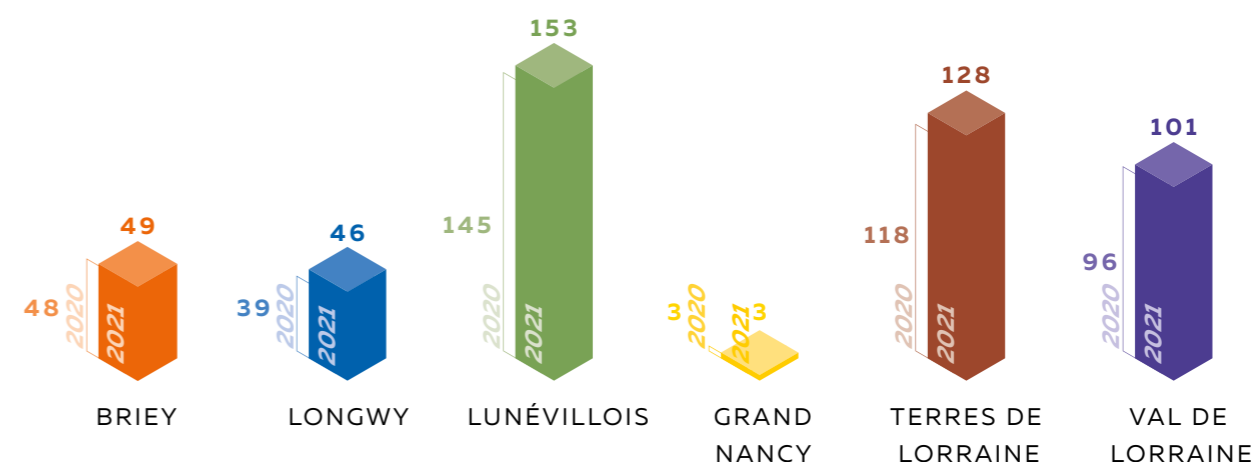
**522** ADHÉRENTS  
**+6,5%** EN 2021

Le nombre d'adhésion a encore progressé en 2021 (plus 6,5 %). MMD 54 compte désormais 480 communes, 15 communautés de communes et 27 syndicats sur un total de 609 communes et communautés de communes (hors syndicat). Cela représente un taux d'adhésion de 80%.

### NOMBRE DE COMMUNES PAR STRATE DE POPULATION (HABITANTS)



### ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES COMMUNES ADHÉRENTES PAR TERRITOIRE



**70%**

DES ADHÉRENTS  
sont des communes rurales de moins de 600 habitants

**4%**

DES ADHÉRENTS  
sont des communes de plus de 3500 habitants

**8%**

DES ADHÉRENTS  
sont des Communautés de Communes ou des Syndicats

### POUR RAPPEL, MMD 54 INTERVIENT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS PAR DEUX BIAIS :

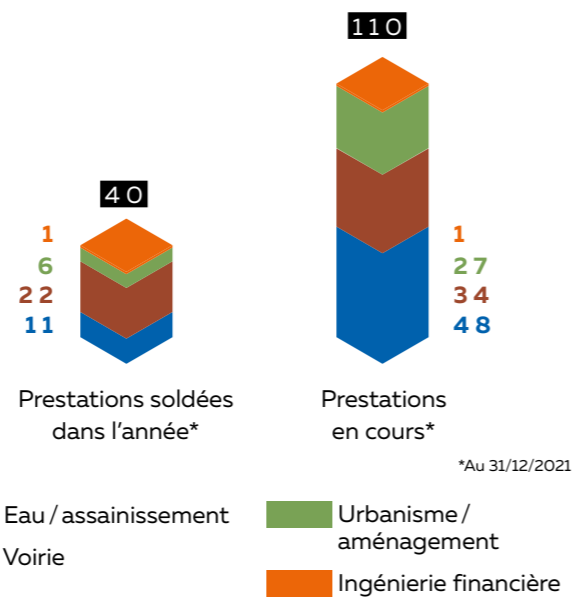
- dans le cadre de marchés de prestations (avec devis en fonction du coût réel) conclus avec ses membres conformément aux principes de la quasi régie,
- dans le cadre des conventions d'assistance technique conclues entre les collectivités éligibles et le Département, pour tout ce qui concerne le conseil amont dans l'ensemble des domaines et l'assistance au suivi des dispositifs d'assainissement.

# PRESTATIONS D'INGÉNIERIE

Sur l'ensemble de l'année 2021, l'équipe de MMD 54 a travaillé sur 150 prestations d'ingénierie, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2020. Sur ce total, une quarantaine de dossiers a été soldée en 2021 et en

fin d'année, 110 prestations étaient en cours. Le nombre le plus important, illustrant l'activité la plus significative de l'agence, concerne le domaine de l'eau et de l'assainissement.

## NOMBRE DE PRESTATIONS D'INGÉNIERIE PAR THÉMATIQUE



Parmi les 150 prestations sur lesquelles MMD 54 est intervenue en 2021, 129 ont été réalisées pour des communes, 8 pour des syndicats, 8 pour des communautés de communes, 5 pour le département.

## RÉPARTITION PAR TYPE DE PRESTATIONS



**URBANISME / AMÉNAGEMENT**  
4 Divers (aménagement EP\*, Bourg centre...)  
13 AMO\* aménagement de zone  
10 Urbanisme réglementaire PLU

**VOIRIE / OUVRAGE D'ART**  
5 Divers (sécurité, aménagement EP\*...)  
5 AMO\* ouvrages d'art  
4 Comptages routiers  
11 AMO\* aménagement de traverse  
9 AMO\* travaux de voirie

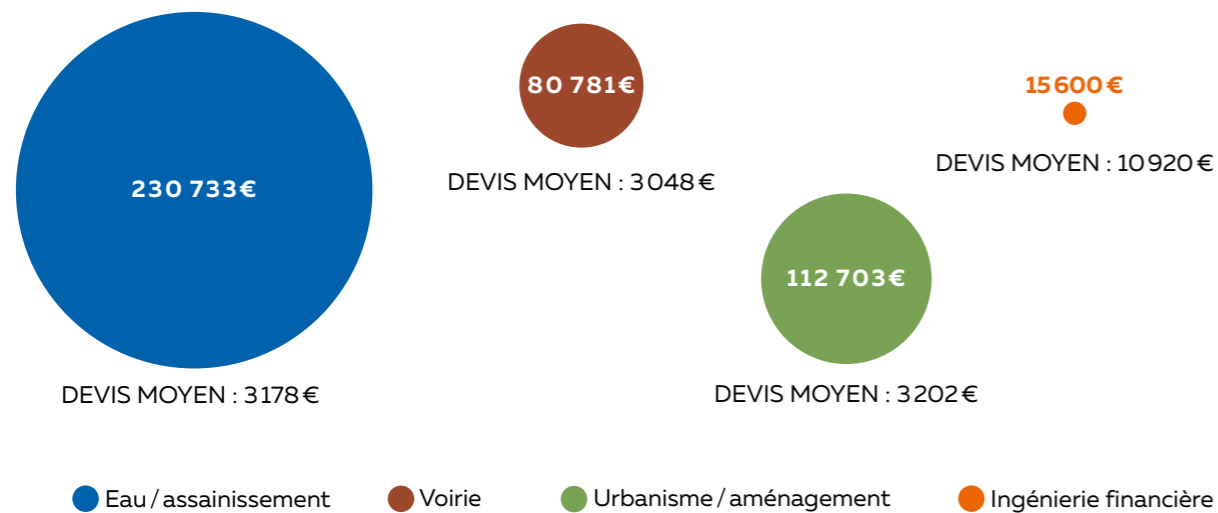


**EAU / ASSAINISSEMENT**  
5 Divers (gestion hydraulique, plans d'eau...)  
9 AMO\* gestion eaux pluviales  
1 AMO\* transfert compétence  
11 AMO\* eau potable (Travaux, DSP\*)  
22 AMO\* travaux assainissement

En matière d'ingénierie financière, deux prestations formalisées ont été mises en place pour le compte du département dans le cadre de son dispositif d'appui aux territoires (fond de relance départemental)

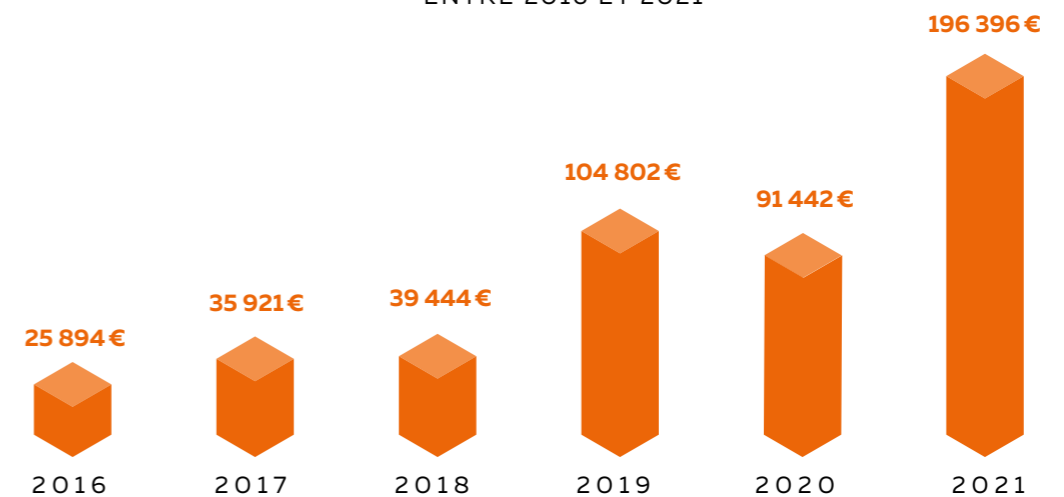
\* EP : Espaces Publics, AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrages, DSP : Délégation de service public

## L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS EN COURS À LA FIN DE L'ANNÉE REPRÉSENTE UN MONTANT DE 440 000 €



## RECETTES DES PRESTATIONS

ENTRE 2016 ET 2021



## LES MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE POUR LE COMPTE DU DÉPARTEMENT



A côté des prestations d'ingénierie, MMD 54 intervient également auprès des collectivités dans le cadre des missions d'assistance technique réglementaire que lui a confié le département. Les collectivités doivent répondre à des conditions d'éligibilité pour y prétendre.

Ces prestations d'assistance technique existent depuis 2009 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (assistance au suivi des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement notamment). Elles ont été élargies au domaine de la voirie et de l'aménagement par décision du Conseil départemental en 2018, en même temps que leur exécution a été confiée à MMD 54.

Ces missions qui rentrent dans un cadre réglementaire bien défini (article L 3232-1-1 du CGCT) font l'objet d'un rapport spécifique présenté au département et aux partenaires (représentants de collectivités, Chambre d'agriculture, État, Agence de l'eau, etc.) lors d'un comité de suivi qui se tient annuellement.

**Pour MMD 54, il s'agit d'une activité importante puisqu'elle mobilise plus de la moitié du temps de l'équipe opérationnelle. Dans le domaine de l'eau, 4 techniciens y sont même quasi exclusivement dédiés.**

Ces prestations d'assistance sont la plupart du temps complémentaires aux prestations d'ingénierie.

### À RETENIR :

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2021

**535**  
communes

ÉLIGIBLES SUR LE DÉPARTEMENT

**10**  
inter-communalités

**197**  
conventions  
en vigueur fin 2021



**244**  
communes couvertes  
par ces prestations

Conventions conclues avec **189 communes**,  
**1 communauté de communes**, **7 syndicats**

Nombre des prestations d'assistance technique générées par les conventions en cours :

Prestation traitement (suivi station)	89 ( 110 ouvrages suivis)
Prestation réseau assainissement	103
Prestation voirie/aménagement/urbanisme	110

## LES MOBILITÉS AU SEIN DE L'ÉQUIPE



Olivier CAILLAT a repris ses missions en 2021 et poursuit le travail engagé par Morgane POIROT qui

avait été recruté en renfort fin 2020 : mise à jour du guide des aides à destination des collectivités, recherche de financements sur les projets, aide au montage de dossier de demande de subvention.



Théo BATTAGLIA est arrivé au mois de janvier 2021, en tant que technicien eau-assainissement.

Principalement en charge de la prestation d'assistance technique réseau, il est venu renforcer le pôle eau pour accompagner les collectivités dans le suivi de leurs ouvrages d'assainissement. Il intervient également de façon ponctuelle sur des missions d'ingénierie auprès des communes.



Suite au départ en 2020 d'Alain HURAUX, Pascal CHRISTOPHE, précédemment en poste au Conseil

départemental de Meurthe-et-Moselle, est venu rejoindre le pôle aménagement voirie de MMD 54 en juin. Outre des accompagnements en matière de voirie, il a en charge plus spécifiquement la mise en œuvre et la structuration des interventions de l'Agence en matière de diagnostic et d'entretien des ponts communaux et intercommunaux.

## LES ÉCHANGES ET COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES ET AUTRES ACTEURS DE L'INGÉNIERIE

- Avec le **département de Meurthe-et-Moselle** : Le Département a mobilisé l'Agence sur 3 sujets en 2021 :
  - La poursuite des études Bourg centre, grâce à un partenariat inter structures MMD 54/CAUE,
  - L'appui au processus d'instruction des demandes d'aides formulées par les collectivités au titre du Fond de relance départemental
  - Une mission d'ingénierie dans le domaine de l'eau relative à la gestion hydraulique du vallon de Bellefontaine

Dans la continuité de ces trois types d'interventions, des échanges ont eu lieu avec le Département pour identifier les besoins à venir, en lien avec le Dispositif Petite Ville de Demain mais également avec les Plans Territoriaux de Relance et de Transition Écologique dont celui-ci est signataire.

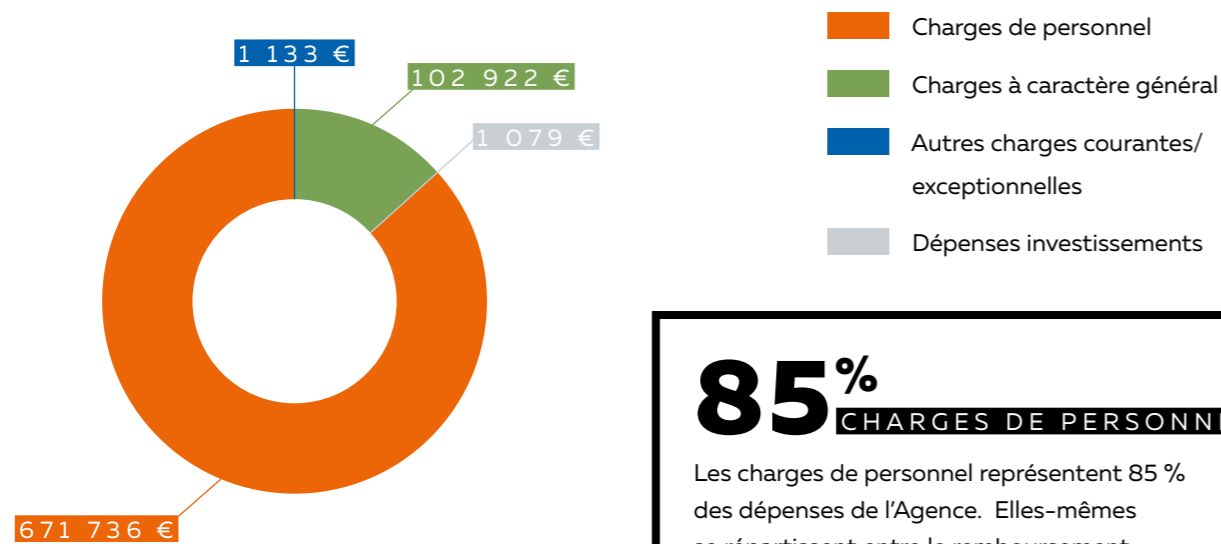
- Avec le **CAUE** : interventions conjointes sur des opérations d'aménagement et requalification de traverses.

- Avec l'**ADM** : animation de formations sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, participation au congrès des élus.
- Avec les **services de l'État** : participation au Comité Local de Cohésion Territoriale, participation à la Commission départementale de sécurisation des passages à niveau, dans le domaine de l'assainissement, échanges réguliers sur la conformité des ouvrages d'épuration.
- Avec la **CEREMA** : échanges sur la mise en œuvre du programme national pont et pistes de coordination, mise en place des premiers accompagnements partagés en matière de gestion des eaux pluviales et de problématiques de ruissellement.
- Avec l'**Agence de l'eau** : coordination et échanges sur la mise aux normes des collectivités en matière d'assainissement et sur les accompagnements financiers des collectivités dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.
- Avec la **Multipôle Sud Lorraine** : échanges techniques dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Zéro Artificialisation nette.

# SITUATION FINANCIÈRE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 S'ÉTABLIT À 776 510 € EN DÉPENSES ET À 809 128 € EN RECETTES.

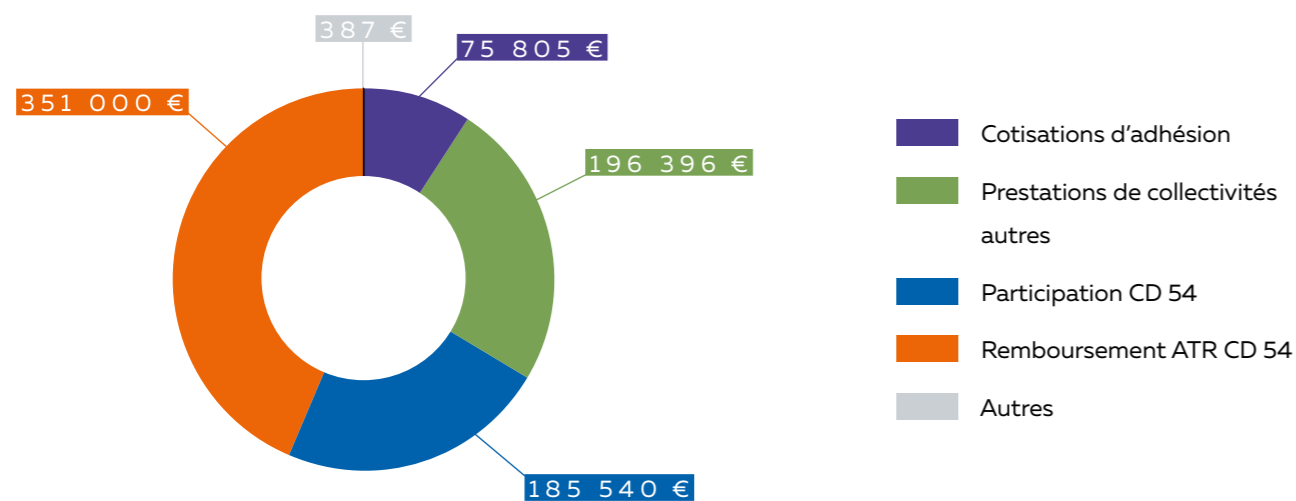
## DÉPENSES



**85%** CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel représentent 85 % des dépenses de l'Agence. Elles-mêmes se répartissent entre le remboursement de la masse salariale des agents mis à disposition par le département (60 %) et le paiement du personnel propre à MMD 54 (40 %).

## RECETTES



À côté des collectivités, le département de Meurthe-et-Moselle est un fort contributeur au fonctionnement de l'Agence :

- Remboursement total de l'assistance technique réglementaire confiée à MMD54 (solde versé en N+1)
- Une subvention de 180 000 € sur la partie ingénierie
- Une mise à disposition des locaux avec la prise en charge des frais afférents ainsi qu'une mutualisation de certains moyens logistiques (les véhicules de services, par exemple).

L'assistance technique plus spécifiquement dans le domaine de l'assainissement représente une part importante des besoins en dépenses de fonctionnement en raison de la nature des activités (achats de réactifs nécessaires aux analyses, maintenance logiciel de suivi des rapports de visites stations, frais de déplacements et d'équipements des véhicules, etc.).

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	ATR	INGÉNIERIE	TOTAL
<b>DÉPENSES</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
Charges à caractère général	80 000 €	22 922 €	102 922 €
Charges de personnel	290 000 €	381 376 €	671 376 €
Autres charges gestion courante/exceptionnelles	-	1 133 €	1 133 €
<b>Total dépenses</b>	<b>370 000 €</b>	<b>405 431 €</b>	<b>775 431 €</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>Total dépenses investissement</b>	-	<b>1 079 €</b>	<b>1 079 €</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
Remboursement ATR* CD 54	351 000 €	- €	351 000 €
Participation CD 54	- €	185 540 €	185 540 €
Recettes de prestations, collectivités, autres...	- €	196 396 €	196 396 €
Cotisations d'adhésion	- €	75 805 €	75 805 €
Autres	- €	387 €	387 €
<b>Total recettes</b>	<b>351 000 €</b>	<b>458 128 €</b>	<b>809 128 €</b>
Excédent reporté 2020			110 384 €
<b>Total (réalisations + report)</b>			<b>919 512 €</b>
<b>Résultat cumulé</b>			<b>143 002 €</b>

\* Les chiffres concernant l'ATR ne font pas l'objet d'une écriture spécifique dans le budget. Leur montant pour l'année 2021 n'est, à ce stade, qu'un estimatif.

## DIRECTRICE



### CÉCILE CALIN

[ccalin@mmd54.org](mailto:ccalin@mmd54.org)

03 83 94 56 92 / 06 12 06 65 85

## INGÉNIERIE DE PROJET

### OLIVIER CAILLAT

[ocaillat@mmd54.org](mailto:ocaillat@mmd54.org)

03 83 94 56 62 / 06 13 23 85 61



## PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



### MURIELLE COLLIGNON

[mcollignon@mmd54.org](mailto:mcollignon@mmd54.org)

03 54 50 71 66



### ANNE BARALDI

[abaraldi@mmd54.org](mailto:abaraldi@mmd54.org)

03 83 94 58 69

# UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

## PÔLE EAU ASSAINISSEMENT

### MARLÈNE JOLIVET-SINTEFF

[mjolvetsinteff@mmd54.org](mailto:mjolvetsinteff@mmd54.org)

03 83 94 51 51 / 07 84 39 27 18



### HUGUES BARBIER

[hbarbier@mmd54.org](mailto:hbarbier@mmd54.org)

03 83 94 59 57 / 06 29 19 21 60



### ANNE GOBERT

[agobert@mmd54.org](mailto:agobert@mmd54.org)

03 83 94 59 59 / 06 37 79 61 21



### MICKAEL FRANSOT

[mfransot@mmd54.org](mailto:mfransot@mmd54.org)

03 83 94 53 97 / 07 78 63 70 30



### JEAN-LÉON COUTABLE

[jlcoutabletoni@mmd54.org](mailto:jlcoutabletoni@mmd54.org)

03 83 94 58 43 / 06 15 53 75 61



### THÉO BATTAGLIA

[tbattaglia@mmd54.org](mailto:tbattaglia@mmd54.org)

03 83 94 59 06 / 06 72 45 89 13



## PÔLE AMÉNAGEMENT URBANISME ET VOIRIE



### FRANÇOIS SEIDEL

[fseidel@mmd54.org](mailto:fseidel@mmd54.org)

03 83 94 58 67 / 06 79 58 66 73



### MICHEL FRANÇOIS

[mifrancois@mmd54.org](mailto:mifrancois@mmd54.org)

03 83 94 55 46 / 07 88 04 30 29



### PASCAL CHRISTOPHE

[pchristophe@mmd54.org](mailto:pchristophe@mmd54.org)

03 83 94 55 96 / 07 87 07 52 69

**MMD 54**  
MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

48 esplanade Jacques Baudot – CO 900 19  
54035 NANCY Cedex  
03 83 50 71 66  
[mmd54@mmd54.org](mailto:mmd54@mmd54.org)  
[www.mmd54.org](http://www.mmd54.org)